

Université de la Colombie-Britannique; le docteur E. E. Daniel, Université de l'Alberta; M. R. Christie, professeur de médecine à l'Université McGill, Montréal (P.Q.).

Le docteur Ford, faculté de médecine, Université de la Colombie-Britannique; le docteur McNeil, de Calgary; le docteur Roger Dufresne, du comité spécial des médecins et chirurgiens; le docteur D. E. Cameron, de l'Institut Allan Memorial, Montréal; le docteur A. Hoffer, de l'Université de la Saskatchewan et le docteur Tyhurst, de l'Université de la Colombie-Britannique.

Voilà la première section sur les médicaments. Maintenant, si vous vous reportez à la fin du rapport, vous verrez le calendrier des séances que j'ai dressé pour que le comité en fasse l'étude. Je crois qu'avant d'aborder le chapitre des produits antiparasites, nous devrions repasser le programme afin de considérer le problème de la sécurité dans son ensemble.

Voici le calendrier des séances du comité spécial des aliments et drogues: 24 janvier—ce matin, on a proposé la discussion générale du rapport du président du sous-comité.

Le 29 janvier, mardi prochain à 9 heures 30 de la matinée, il est proposé que l'honorable J. Waldo Monteith, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, nous fasse l'exposé de la ligne de conduite adoptée par le gouvernement, et que le docteur C. A. Morrell, Directeur des Aliments et drogues, à Ottawa, nous expose l'attitude de la Direction, comme je l'ai indiqué dans la première partie de ma déclaration. Le 31 janvier à 9 heures 30 de la matinée, nous continuerons la même discussion.

Le 5 février à 9 heures 30 de la matinée il est proposé de convoquer des membres du comité spécial du Collège Royal des médecins et chirurgiens, comité d'enquête sur les médicaments, présidé par le docteur S. S. Brien, et aussi le docteur E. A. Sellars et le docteur R. Dufresne, qui formuleront leurs observations relativement à leur rapport que nous aurons alors reçu, car je crois qu'il sera déposé sur le Bureau de la Chambre dès aujourd'hui.

Les 6 et 7 février à 9 heures 30 du matin, nous poursuivrons, au besoin, le débat sur l'enquête du comité comme je l'ai déjà mentionné.

Les 12 et 13 février, nous nous rendrons à Montréal visiter sur place les installations de recherche clinique et de fabrication, y compris celles de l'Hôtel-Dieu sous la direction du docteur Jacques Genest, celles d'*Ayerst, McKenna and Harrison Limited*, chimistes en produits biologiques et pharmaceutiques, et celles de *Charles E. Frosst and Company* ainsi que celles de leurs laboratoires *Kimm*.

Le 14 février—nous pourrions en décider plus tard. Je crois que le comité ne devrait pas encombrer ses audiences, car, si nous convoquons des témoins de toutes les parties du pays ou des États-Unis et d'ailleurs, nous devrions nous réserver assez de temps pour les entendre, afin qu'ils ne soient pas contraints de demeurer en ville durant deux ou trois semaines.

M. HADASZ: Aurons-nous le loisir de discuter de ce programme plus tard?

Le PRÉSIDENT: Oui. A la fin du débat, je voudrais que nous ayons une discussion libre sur la sûreté des médicaments et le programme.

Le 19 février, à 9 heures 30 de la matinée: nous commencerons à entendre les témoignages des représentants des associations professionnelles, des associations commerciales et des praticiens indépendants, tous les exposés devant porter sur l'alinéa «A» des ordres de renvoi: «la loi et les pratiques concernant le contrôle de la présentation, de la mise en marché et de l'emploi des drogues (médicaments)». (sécurité)

Le 26 février, à 9 heures 30 de la matinée: M. Paul Blanc, de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève (Suisse), qui a gentiment consenti à venir durant cette semaine-là si nous le désirons.

Les séances subséquentes seront déterminées à une date ultérieure.